



HAL
open science

Master Droit des espaces et des activités maritimes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit des espaces et des activités maritimes. 2011, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02041848

HAL Id: hceres-02041848

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041848v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Etablissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3MA120000094

Domaine : Sciences de la mer et du littoral

Mention : Droit des espaces et des activités maritimes

Présentation de la mention

Cette mention, sans spécialité, forme des juristes ayant des compétences en droit de la mer et des activités maritimes. Elle prend place plus largement dans un dispositif d'enseignement et de recherche pluridisciplinaire dédié aux sciences de la mer au sein de l'Université de Bretagne Occidentale.

L'objectif de la mention, indifférenciée en M1 puis comprenant une voie recherche et une voie professionnelle en M2, est de préparer à tous les postes en relation avec les activités maritimes : assurance et transport notamment, mais également conseil en profession libérale ou fonctions dans l'administration maritime (préfecture, port...).

Sa haute spécialisation répond à un besoin réel au sein du monde professionnel et s'inscrit par ailleurs dans un environnement local et régional particulièrement favorable (présence d'une antenne de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer - IFREMER -, de l'Institut universitaire européen de la mer ou encore du pôle mer-Bretagne).

Indicateurs

Effectifs constatés	32
Effectifs attendus	40
Taux de réussite	84
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	40
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	86
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

L'articulation entre un M1, qui combine formation généraliste et découverte de la spécialité, et un M2, qui poursuit un haut niveau de spécialisation, est bien organisée ; de même, l'offre d'enseignements, dont beaucoup sont mutualisés dans l'ensemble « Sciences de la mer et du littoral », couvre bien le domaine et les thématiques émergentes sont envisagées.

Le diplôme s'appuie sur le potentiel d'un laboratoire appartenant à l'Institut universitaire européen de la mer, le Centre de droit et d'économie de la mer, largement reconnu scientifiquement, et fait une place significative aux professionnels (séminaires et conférences, accueil de stagiaires, visites de terrain). La durée du stage en M2 (deux mois) est toutefois insuffisante, et l'ouverture européenne et internationale mériterait d'être renforcée.



En outre et surtout, cette mention ne paraît pas se justifier en tant que telle, au regard de la spécialité au contenu identique relevant de la mention « Droit public/droit privé » du même établissement. Si le double affichage mis en place depuis 2004 pouvait apparaître cohérent dès lors qu'il s'agissait d'intégrer cette formation dans deux mentions aux ambitions plus larges, la restructuration opérée enlève pratiquement toute logique à une telle organisation. Comme il n'est pas certain que l'organisation d'une formation totalement tubulaire soit profitable aussi bien pour les étudiants que pour la formation elle-même, le maintien de cette formation dans la seule mention « Droit public/droit privé » apparaît sans doute comme une solution globalement satisfaisante à moins que puisse être (re)constituée une mention plus large.

Globalement, il s'agit donc d'une formation originale et spécialisée de haut niveau, mais qui n'apparaît pas du tout correctement positionnée au regard de l'offre de l'établissement.

- Points forts :
 - Une équipe pédagogique reconnue.
 - Une maquette bien conçue.

- Points faibles :
 - Le positionnement problématique dans l'offre de l'établissement.
 - Une faible ouverture européenne et internationale.
 - La durée insuffisante du stage.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait impérativement d'envisager un positionnement différent : soit en maintenant la seule spécialité, au sein de la mention de l'établissement intitulée « Droit public/droit privé » ; soit en enrichissant la mention autour de la mer, mais en y intégrant des aspects d'économie et de gestion.